

---

**Fwd: Re: Votre commentaire sur le PLU du Chalard**

**Christine SOLELHAC SEGUY** <c-seguy@communaute-saint-yrieix.fr>

mardi 2 octobre 2018 à 10:27 réception

À : s.devilder87@laposte.net

Cc : . COMMUNE DE CHALARD

---

Bonjour Monsieur,

Nous avons bien reçu vos observations dans le cadre de l'enquête publique relative au PLU du Chalard, via notre site Internet.

Votre avis est transmis au service compétent et versé au dossier d'enquête publique. Votre avis sera ainsi consultable dans le dossier d'enquête publique mis à disposition du public à la mairie, ainsi que sur les sites Internet de la Communauté de Communes et de la commune du Chalard.

Le commissaire enquêteur prendra vos observations en considération dans le cadre de son rapport final qui sera également tenu à la disposition du public.

D'ici là, vous pouvez également rencontrer le commissaire enquêteur lors de sa prochaine permanence en mairie du Chalard.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous souhaite une bonne journée.

Cordialement.

--

Christine SOLELHAC SEGUY  
Chargée de Mission en Communication  
Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix  
Rue du 8 Mai 1945 - 87500 saint-Yrieix  
Tél : 05 55 08 29 09 / Fax : 05 55 08 21 80  
[www.communaute-saint-yrieix.fr](http://www.communaute-saint-yrieix.fr)

Soumis le Lundi, Octobre 1, 2018 - 19:14

Les valeurs soumises sont:

Nom: DEVILDER

Prénom: SERGE

Objet: PLU

Message:

Bonjour,

j'aurai voulu savoir pourquoi la maison d'habitation située au 7 route du pal adas parcelle 856 est englobée pour une partie dans la zone UX, et quelles conséquences cela peut entraîner.

Je vous remercie par avance

cordialement

Serge Devilder

Email: [s.devilder87@laposte.net](mailto:s.devilder87@laposte.net)

Adresse Postale: 7 route du paladas 87500 LE CHALARD

Téléphone: 0683336985

Fichier joint:

Les résultats de cette soumission peuvent être vus ici :

<http://www.communaute-saint-yrieix.fr/node/78/submission/97>